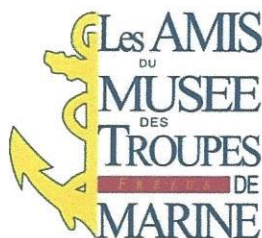


ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

Siège social
Camp Colonel LE COCQ
Route de bagnols en Forêt
83600 FREJUS
N° Siret : 43521926600010
Code APE : 9499Z



Adresse postale
B.P.10 - 83601 FREJUS Cedex
Tél: 04 94 40 76 05
Fax : 04 94 40 76 05
Courriel :
amisdumusee@wanadoo.fr

Fréjus, le 2 mars 2021

Procès verbal de la XL^{ème} Assemblée Générale de l'AAMTDM

La XL^{ème} Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 30 janvier 2021 dans la salle de réception du camping le Fréjus, de 9H30 à 12H30, sous la présidence du colonel (H) DUTARTRE et en présence notamment :

- de Madame Françoise DUMONT, Sénateur du Var,
- de l'amiral Jean-Louis BARBIER, conseiller municipal, délégué aux affaires militaires et au domaine littoral, représentant M. RACHLINE, maire de Fréjus,
- de Monsieur Jean-François DEBAISIEUX, maire adjoint délégué aux affaires patriotiques et militaires représentant M. MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël et président de la communauté d'agglomération,
- de Madame Catherine ROUBEUF, conseillère régionale,
- du général Frédéric GARNIER commandant l'EMSOME et Père de l'Arme,
- du colonel DUCRET, colonel adjoint au général commandant l'EMSOME et directeur du Musée,
- du colonel Paul COURTIAU, chef de corps du 21^e RIMA,
- du lieutenant-colonel (er) Sylvain CLAUTIAUX représentant le général de CA Philippe BONNET, président de la FNAOM
- et de tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.

Etaient excusés :

- Monsieur David RACHLINE, maire de Fréjus,
- Monsieur Frédéric MASQUELIER, président de la communauté d'agglomération (CAVEM),
- Madame Julie LECHANTEUX, député français au Parlement européen,
- Madame Brigitte LANCINE, conseillère régionale,
- Le général (2S) Jean-Marc MARILL, vice-président « musées » de la FNAOM,
- Monsieur Guillaume DECARD, conseiller départemental.

Le président accueille et remercie les membres de l'assemblée pour avoir répondu à l'appel du bureau, remercie les donateurs, présente les vœux de l'association pour la nouvelle année à l'ensemble des participants puis fait le point sur le nombre de pouvoirs reçus. Avec 3 928 pouvoirs reçus et comptabilisés, le quorum (25% de 8 579 adhérents) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis le président demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour rendre hommage aux adhérents disparus en 2020 : Cf. annexe 1

ORDRE DU JOUR

1^{ère} Partie – BILAN 2020

1.1-Rapport moral par le président :

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis,

Nous voici réunis, malgré la Covid 19, pour notre 40^e assemblée générale. Cet anniversaire, qu'il conviendrait que nous marquions cette année d'une manière ou d'une autre..., fait de nous une association pérenne, solide en qui vous croyez. Vous savez nous le prouver en vous engageant à nos côtés ; votre confiance nous honore et nous oblige. Les membres du conseil d'administration font donc de leur mieux dans l'intérêt supérieur. Permettez-moi de les remercier publiquement pour leur soutien, leur disponibilité, leur travail et l'esprit dans lequel ils le font.

Parenthèses au sujet de la pandémie : je vous demande de bien vouloir respecter les gestes barrières pour préserver la santé de chacun et donc la capacité à remplir nos missions respectives. J'en profite pour remercier le directeur du camping Le Fréjus pour nous prêter aimablement la salle malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

Malheureusement, nous ne pourrons pas déjeuner comme prévu, c'est pourquoi des repas « à emporter » ont été préparés. Compte tenu de la météo, je propose à ceux qui le pourront et le souhaiteraient de prendre ces repas à l'ANA 21 qui met ses locaux à notre disposition.

Outre la présence du général Frédéric GARNIER, Père de l'Arme et du colonel DUCRET, son adjoint et directeur du musée, je soulignerai celles

- du lieutenant-colonel (er) Sylvain CLAUTIAUX représentant le général de CA Philippe BONNET, président de la FNAOM, tous trois venus spécialement de la région parisienne,
- du général TRACQUI, président d'honneur de l'AAMTDM,
- du Colonel Paul COURTIAU, chef de Corps du 21 RIMa,
- de l'officier traditions et des trois présidents de catégorie du 21,

et de nos élus qui nous font la gentillesse, l'amitié et l'honneur de partager cet instant

- l'amiral Jean-Louis BARBIER, conseiller municipal, délégué aux affaires militaires et au domaine littoral, représentant M. RACHLINE, maire de Fréjus,
- Monsieur Jean-François DEBAISIEUX, maire adjoint délégué aux affaires patriotiques et militaires représentant M. MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël et président de la communauté d'agglomération (CAVEM),
- Madame Catherine ROUBEUF, conseillère régionale,
- Madame Françoise DUMONT, ex 1^{ère} vice-présidente du conseil départemental du Var, ex présidente du SDIS 83, ex présidente de Var tourisme, aujourd'hui, Sénateur du Var,

Merci à vous toutes et tous qui venez par fois d'assez loin, de Montpellier (ATDM 34), de la région Lyonnaise ou d'Aix-en-Provence...

Merci pour votre présence et votre engagement à nos côtés.

Je serai relativement bref puisque les interventions qui suivent ont pour but de vous rendre compte des actions de l'équipe qui m'accompagne.

En ce qui concerne l'extension du musée, 2020 a permis de faire LE « pas », celui qui nous **garantit la mise en chantier et la réalisation des travaux d'extension et de modernisation de notre musée !**

Je propose donc que nous ne parlions plus de « projet » mais de nouveau ou de futur musée.

Pour l'heure, le musée, sous cocon, est en cours de désamiantage.

Pour l'infra, je laisserai le soin au colonel DUCRET, directeur du musée, de vous faire le point de situation. Sachez simplement que nous n'enregistrons qu'une semaine de retard. Rien d'inquiétant.

Pour la partie administrative, l'association, par construction, est naturellement impliquée dans différentes réunions et dossiers liés au financement de l'extension-modernisation du futur musée.

Il en résulte pas moins de 6 engagements qui font l'objet de contrat ou de conventions et notamment celle que j'ai signée le 3 septembre à Lyon, après visa de la direction des affaires juridiques (DAJ) et du secrétariat général pour l'administration (SGA), avec l'Etablissement du service infrastructure de la Défense. Ce document définit le montant des participations financières des deux parties, publique, privée et les modalités de paiement.

A savoir :

1,627 M€ pour l'armée de terre.

3,992 M€ pour les troupes de Marine. Nous y reviendrons....

Pour la partie finances, vous verrez que les avoirs disponibles

- de l'AAMTDM augmentent de **189 k€¹**, que dis-je de **389 k€²** avec l'exceptionnel soutien de l'Union des blessés de la face et de la tête ou des « Gueules cassées ». Après **165 k€** en 2018 et encore **165 k€** en 2019.

- Du compte Extension suivi par la Fédération, de **215 k€³**.

C'est beaucoup, c'est superbe.... C'est encourageant !

Les **promesses** de Fréjus, des « gueules cassées », de la famille TDM, je pense notamment à la FNAOM qui avance pas moins de 250 000 € sur ses fonds (*en deux temps, le second, si besoin fin 2022*), **ont été tenues**. Le 2 juillet, **elles nous ont permis** de donner les gages nécessaires à l'Etat-major de l'armée de terre, qui a considéré qu'il pouvait faire confiance aux hommes et femmes qui servent sous « l'Ancre d'or », lequel a pris le pari de nous avancer les fonds

¹ Dont **67 600 €** de RE, **65 000 €** de subventions (1000 € de la DCI, 10 000 € de JH, 5 000 € du Var, 5 000 € de Monaco...), **56 019 €** de la **CDMB** et de la valeur du stock en boutique en baisse de 3 000 €.

² Avec les 200 000 € de l'Union des blessés de la face et de la tête qui ont été crédités au compte de l'association.

³ Dont **25 k€** du CNT, 20 k€ de l'Entraide, 20 k€ de la Fondation de France, 36 k€ de Dartagnans et **100 000 €** prêtés par la FNAOM.

manquants dits « à risque », et donc **de nous engager juridiquement et financièrement** dans l'opération.

Un grand merci donc à nos premiers partenaires, aux nouveaux et à tous les particuliers.

Pour le bilan, je vous invite à retenir ces quelques chiffres et à les apprécier à leur juste valeur :
Depuis 2015, nous avons enregistré **2 342 dons** et 1 leg pour **299 982⁴ €**...

Pour l'heure, le futur musée a sensibilisé environ **1 900** hommes et femmes dont presque 700 du 21. Un travail de concaténation reste à faire. Une donnée à rapporter au volume des camarades de l'Arme (actifs et anciens)...

2020, année Une du Covid-19, est hélas blanche en ce qui concerne les activités. Excepté pour la boutique et les actions de communication et de rayonnement en particulier à travers les réseaux sociaux. Je développerai en aval.

2021 ! 2021 sera l'année des préparatifs au redéploiement de la collection permanente, sur deux niveaux, 1^{er} étage et rez-de-chaussée... C'est le nouveau pari relevé par un trinôme Conservateur, Directeur du musée et notre premier vice-président de l'association, devenu président du conseil scientifique, le général MORILLON. La seconde partie de l'AG sera consacrée à ce sujet. Je n'en dis pas plus.

Je termine en remerciant le chef de projet, le LCL Roudier, notre conservateur pour son travail et toutes celles et ceux qui, individuellement ou collectivement dans les unités et les amicales, en activité ou en retraite, nous font toujours confiance.

1.2-Situation des effectifs par le colonel (H) DUTARTRE, président :



* 8 287 à l'AG de 2019, 8 330 à l'AG de 2020

* Fichier AOB de décembre - dont doubles-cotisants

Avec **8 579** adhérents au 31 décembre, nous enregistrons + 248 adhésions nettes en 2020 (+ 43 en 2019, - 244 en 2018 et + 838 en 2017).

Un zoom sur les données **CDMB, adhérents indirects**, fait ressortir le gain de 142 adhérents pour l'active et 135 pour les anciens.

En ce qui concerne l'**AAMTDM, les adhérents directs** sont au nombre de **448**. L'association perd 12 adhérents (décès, non renouvellements volontaires et radiations pour retard de paiement).

Retards cotisations

2017 : 12 ; 2018 : 28 ; 2019 : 55

1.3-Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'adjudant-chef (er) Didier TRIPET :

Cf. annexe 2

Compte de résultats 2020 :

Recettes dont subventions ⁽¹⁾ et totalité CDMB	221.019,86 €
Dépenses dont provisionnement 2/3 CDMB ⁽²⁾	88.410,76 €

⁴ Soit 594 000 € en comprenant les 250 000 € du prêt de la FNAOM, les 25 000 € du CNT et les 20 000 € de l'Entraide.

Bilan exercice 2020	132.609,10 €
⁽¹⁾ Subventions investissement de Fréjus et Saint-Raphaël : 65.000,00 €	
⁽²⁾ Provisionnement de la quote-part au compte EXT	56.019,00 €

Soit un enrichissement de 188 628,10 €

Le résultat net, hors subvention investissement et hors provisionnement de la CDMB atteint 67.609,10 € (40.539,20 € en 2019 et 44.909,95 € en 2018), auquel il convient de rajouter la valeur du stock de la boutique 14 075 €.

Au 31 décembre 2020, le montant des avoirs bancaires de l'association atteint 669.669,03 € dont 200 000 € de l'UBFT.

1.4- Rapport du commissaire aux comptes, le commissaire colonel (H) Gatien CHAUSSEBOURG :

Cf. Annexe 3

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confié par votre association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le 22 janvier 2021, en présence de l'adjudant-chef (er) TRIPET Didier, trésorier de l'association, j'ai procédé au contrôle des comptes relatifs à l'exercice budgétaire.

L'ensemble des pièces comptables et de leurs justificatifs ont été mis à ma disposition et ont pu être contrôlés. Procédant par sondage, j'ai constaté la concordance entre les enregistrements des écritures sur le journal de trésorerie et les pièces comptables, ainsi que le respect rigoureux de la réglementation.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Le résultat comptable présente un solde positif, traduisant la bonne gestion financière du patrimoine de l'association.

Je propose donc que les comptes annuels de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine soient approuvés par l'Assemblée générale ordinaire. »

1.5-Avis des membres (vote)

L'assemblée ne formule aucune remarque et donne le quitus à l'association (voté POUR à l'unanimité).

Le président présente alors l'évolution des avoirs et des recettes TdM disponibles.

1.6-Bilan des actions entreprises

- **Boutique par le lieutenant-colonel (H) RIZZOTTO**

La boutique du musée est fermée depuis mi-mars, date de la fermeture du musée (Covid 19). Le chiffre d'affaires atteint alors 4 904 €. Depuis, la boutique fonctionne « par correspondance ». En fin d'année, le CA atteint tout de même 12 666 €.

Claude R souligne le soutien apporté par le 1^{er} RIMa qui, en commandant ses carnets de chants et ses mementos à l'association, participe à l'augmentation du chiffre d'affaires et des bénéfices réalisés. Il invite les autres régiments à en faire autant.

Données comparatives – Evolution

Années	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	35 039 €	35 601 €	40 563 €	12 666 €
Bénéfices	13 545 €	14 019 €	15 087 €	5 836€
Valeur du stock	9 061 €	10 565 €	17 041 €	14 075€
Articles en vente	114	109	142	142

Quelques chiffres :

- Achats d'articles : 6 141€
- Dons en boutique : 648 €
- Cessions Conservateur : 157 €
- Cessions gratuites AAMTDM : 18 €
- Actes de vente par correspondance : 74

Pour un chiffre d'affaires de 7 762 €. 54 colis préparés et expédiés.
1 509 articles ont été vendus en 2020.

Le président espère retrouver la dynamique des années 2017-2019 à la réouverture du musée.

- **Bilan « Comité Bazeilles anciens » par le colonel (H) DUTARTRE**

L'AAMTDM informe les Anciens par le biais de l'AOB ou par courrier, recueille les desideratas de chacun et envoie les cartons d'accès (avec priorité aux TDM) aux arènes.

Elle ne traite ni de transport ni d'hébergement ni d'alimentation. Les repas sont à réserver et à payer au SRL 21 RIMa.

Bilan 2020 : Sans objet, les festivités ayant eu lieu dans les Ardennes afin de célébrer les 150 ans des combats de Bazeilles.

- **Bilan communication par le colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE**

- Le **site internet** <http://www.aamtdm.net> est consacré à l'information permanente ou à longue durée de vie.

- La **page Facebook** <http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine/171525852893338>

Le nombre d'abonnés à la page a doublé en deux ans : 5 109 > 7 736 > **10 340** au 1er janvier 2021.

Nombre de « J'aime » en nette hausse également : 5 264 >> 7 723 >> **10 191**.

Les publications :

En 2019 : 324 publications dont 76 avaient touchées + de 6 000 personnes soit une moyenne de 12 700.

En 2020 : 380 publications dont 68 touchent + de 10 000 personnes soit une moyenne de 19 000.

Le pic est à 80 805 avec le général Bigeard. Les plus de 30 000 sont les suivantes :

5 janvier 1952 - Assassinat de l'Adjudant-chef Roger Vandenberghe

17 février 1991 - Début de l'offensive Tempête du Désert

8 mars 2020 - Journée internationale de la femme / « bigor » du 3^e RAMa

19 mai 1978 - Assaut du village d'Ati

27 mai 1995 - Bosnie-Herzégovine, reprise du pont de Vrbanja par le le 3^e RIMa

18 juin 2010 - Décès du général Bigeard à Toul

25 juin 2020 - Décès du Colonel Fernand SCHILD à Saint-Raphaël

18 août 2008 - Embuscade d'Uzbeen (Afghanistan).

23 octobre 1983 - Attentat contre le poste « Drakkar » à Beyrouth (colonel URWALD – général CANN)

10 décembre 2013 - Bangui, les 1ers tués de l'opération Sangaris (1CL LE QUINIO et VOKAER 8e RPIMa)

- **Le bulletin 2020**

2 800 bulletins sont imprimés pour 2 763 routés en octobre (et non pas en juin afin d'attendre la décision de l'EMAT qui était celle de nous avancer les fonds manquants et ainsi autoriser les travaux).

Il est envoyés sous format PDF à l'Active.

Mis en ligne sur le site www.aamtdm.net et sur la page Facebook.

Coût **3 284 € / 3 600 €** budgétés (16 pages) mais rapporte 6 565 € (2 915 € à l'AAMTDM et 3 650 € au compte Extension) entre le 8 octobre et le 16 novembre.

- **La convocation AG**

Tout comme l'année dernière, il avait été proposé que les pouvoirs soient accompagnés d'un don à l'AAMTDM.

3 947 € ont été reçus avec les pouvoirs (au 28 janvier).

- **Le visioguide**

Le visioguide reste actif. Bien que le musée soit fermé, vous pouvez effectuer une visite virtuelle ; 150 objets de la collection "permanente" sont décrits en 5 langues et en audio.

Comment faire ? Aller sur museedestdm.com

Le redéploiement de la collection sur deux niveaux au lieu d'un seul, l'endroit où débutera la visite, le nombre de vitrines retenu, la scénographie...impliquent un important travail d'adaptation dont celui de refaire les plans qui permettront de se situer dans le musée. Pilotage colonel DUTARTRE, réalisation Jérémie VILLA et Vincent RABOT que l'association remercie.

• **Bilan des conférences par le médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON**

Les critères de sélection sont les suivants : des sujets qui traitent de l'histoire des TdM (+ **témoignages**), de l'histoire militaire, de la géopolitique, de la géographie physique et humaine de l'OM, des actions d'aide aux populations.

Le programme des conférences a été largement perturbé à la fois par le confinement et par le couvre-feu. Les conférences qui ont dû être annulées / reportées apparaissent en rouge.

Cycle 2019-2020

6 février 2020	Fortifications de Saint Domingue au XVIIIe siècle	Professeur FAUCHERRE
5 mars 2020	La division Daguët dans la 1ère guerre du Golfe	GA (2S) JANVIER
9 avril 2020	Les troupes de marine dans la Guerre républicaine	CNE BODART
14 mai 2020	Les japonais en Indochine 1940-1945	M. ROUSTAN
4 juin 2020	A l'Est, la guerre sans fin 1919-1923	LCL BERTRAND

Cycle 2020-2021

8 octobre 2020	Entre djihad, révoltes sociales et opération Barkhane : une géopolitique du G5 Sahel	Mr Francis SIMONIS
5 novembre 2020	La division bleue dans la guerre de 1870-1871.	Chef de bataillon Benoit BODART
10 décembre 2020	La présence japonaise en Indochine 1940-1945	Mr Frédéric ROUSTAN
4 février 2021	Des hommes et des bagnes - Guyane, Nouvelle Calédonie 1906-1913	Mr Philippe COLLIN
11 mars 2021	Balthazar de Mazan - Officier des compagnies franches de la marine. Louisiane. 1768.	Mme Brigitte SABATTINI
8 avril 2021	Les débuts de la Haute Volta 1919- 1932	Mme Cécile ANDREAU
20 mai 2021	Léon la France Tchad 1900	Pr Jean-Charles CLANET
10 juin 2021	A l'Est, la Guerre sans fin Proche-Orient 1918-1923	LcL Christophe BERTRAND

Prévisions 2021-2022

Report des sujets de la saison précédente.

Sujets envisagés :

- N **POUGET** Les épidémies dans les guerres du second empire
P **FERNEZ** Le musée colonial de Marseille
F **BESSON** Géopolitique du Yemen
JF **KLEIN** Le général Pennequin
R **DELSOL** Le débarquement aux îles d'Hyères 1944
M **MORILLON** Les campagnes coloniales de la monarchie de Juillet Mexique, Maroc.

1.7-Bilan musée-CHETOM par le lieutenant-colonel Philippe ROUDIER

Pour mémoire

2.1-Extension-modernisation du musée : travaux, redéploiement, financement, interventions

Intervention du général GARNIER, Père de l’Arme

En voyant la qualité de l’assemblée présente ce matin, je suis conforté dans la conviction que notre projet est entre de bonnes mains. Si nous restons unis et motivés, membres de la famille des TDM d’active ou de la branche aînée, équipe du musée et du CHETOM autour du conservateur et du directeur, bénévoles de l’AAMTDM, membres du conseil scientifique et sympathisants, c’est par notre mobilisation commune que nous garantirons que cette ambition prenne corps. Permettez-moi donc de compter sur cette mobilisation pour les prochains mois et les prochaines années pour mener à son terme ce chantier désormais largement entamé.

Je souhaite, aussi, profiter de cette AG pour signaler deux départs symboliques. En premier lieu, la fin de carrière dans quelques jours de M. Hilaire Gérard qui a œuvré pendant presque 40 ans au service de notre musée, atteignant le grade d’adjoint administratif principal de première classe et cumulant les fonctions d’adjoint-technique, de régisseur des œuvres et de commissaire-adjoint sur les expositions temporaires. Il a servi les Troupes de marine durant plus de 48 années, comme militaire d’abord durant 22 ans puis 26 années comme personnel civil de la Défense. Je veux aussi rendre devant vous un hommage appuyé au lieutenant-colonel Philippe Roudier, 4^e conservateur du musée, qui quittera ses fonctions à l’été 2021 après 8 années consacrées au musée et au CHETOM. Il a fait énormément pour valoriser notre patrimoine, ouvrir le musée sur sa région, animer son équipe et porter le projet de rénovation et d’extension avec les autres parties prenantes... je l’en remercie et le félicite chaudement. Je sais qu’il aura à cœur de mettre son successeur dans les meilleures conditions pour assurer la relève.

Pour finir, il me semble essentiel de rappeler que nous devons rester fortement mobilisés individuellement et collectivement pour consolider le financement de nos projets. En effet, il reste un important effort à consentir pour trouver des mécènes qui nous permettront de boucler le budget, de faire face aux inévitables imprévus et de disposer des réserves nécessaires à la mise en place d’une nouvelle muséographie de grande qualité, digne de notre arme et de son riche patrimoine.

Intervention du colonel Olivier DUCRET, colonel adjoint de l’EMSOME et directeur du musée

a/ Point sur les travaux

Conformément à la planification, le musée a fermé ses portes au public le 1^{er} juin 2020

Le musée est vidé de toutes ses collections depuis le 1^{er} septembre. Ces dernières ont été triées afin de préparer dès à présent la future muséographie, empaquetées et stockées dans les conditions requises permettant un redéploiement rapide et une bonne conservation.

De même, tous les engins lourds à vocation historique et patrimoniale, notamment les véhicules installés autour du musée, ont été retirés.

Le chantier de désamiantage a débuté mi-décembre et s’est terminé à la fin du mois de janvier 2021.

Tout est désormais prêt pour les gros travaux, qui devraient débuter fin mars après l’installation du chantier (aménagement, baraquements...). Nous sommes donc sur trajectoire !

b/ Muséographie

En parallèle du chantier physique, le travail sur la nouvelle muséographie se poursuit :

Travaux en cours pour les 5 périodes du nouveau musée avec pour objectif la validation des collections + des textes retenus à l’été 2021.

Travaux zones spécifiques (SMA, SSA, sahariens...) à l’issue.

L’aspect scénographie a interpellé le DELPAT lors de son inspection du 28 janvier !

Réflexion interne EMSOME en cours (avec appui DELPAT) sur le mandatement éventuel de 2 ou 3 cabinets pour expertise.

c/ Point de situation financier

L’ouverture fin septembre 2020 des réponses aux appels d’offre pour les travaux a malheureusement fait apparaître un coût global des propositions significativement supérieur à celui estimé par le maître œuvre !

Celui-ci passe de 5,619 M€ à 6,513 M€ (soit presque 900 000 € de surcoût). Fort heureusement, l’engagement de l’armée de Terre à nos côtés ne se dément pas et celle-ci a décidé de prendre à sa charge le surcoût.

A ce jour, il nous faut encore conquérir un peu plus de 800 000 €⁵. En conséquence, nous devons poursuivre nos efforts et nous recherchons encore l’appui de mécènes pour nous aider dans notre entreprise, d’abord pour boucler le financement.

⁵ Ce montant diffère de celui annoncé par l’AAMTDM en raison du fait qu’il ne prend pas en compte tous les appuis financiers du Var et de la Région sud (0,4M€), l’exonération partielle de la TVA (?), les économies réalisées sur les offres après consultation des entreprises conformément à l’article 4 de la convention du 3 septembre (0,298M€) et enfin les dernières recettes.

Intervention du Médecin Général (2S) Marc MORILLON

Redéploiement du contenu de la collection permanente :

Constat : riche mais trop dense, les objets sont parfois difficiles à voir, objets de qualité inégale exposés, manque d'explications, manque de repères, période 1962-2030 à développer.

Orientations : aérer, trier les vitrines et les cimaises, guider, expliquer.

Principes : conserver un ordre chronologique, développer la période 1962-2030, conserver les collections (armes et insignes).

Nouveautés : nouveaux mannequins, espace Traditions, bornes interactives, acquisitions, mise en valeur des collections du CHETOM.

Expliquer : mise en place d'une frise chronologique, de panneaux d'entrée de période, de panneaux thématiques.

Intervention du colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE

Des tranches optionnelles viables avaient été conçues indépendamment les unes des autres afin de nous laisser la possibilité de faire ou ne pas faire les travaux correspondants en fonction des fonds collectés.

Depuis le 2 juillet la réalisation de la première tranche optionnelle nous a été imposée. Il nous fallait subitement conquérir 380 000 € de plus alors que nous étions à la veille de l'engagement juridico-financier.

Si l'EMAT était disposé à augmenter sa participation, il nous fallait le convaincre que nous pourrions faire au moins 300 000 € de mieux. D'où la proposition de porter l'emprunt de 600 000 à 900 000 €.

Rappel : 4 mauvaises surprises

- Après le choix du jury qui se fait en aveugle (pour les coûts) + 230 000 € d'amiante et + 250 000 € de MOP (EMAT), + 350 000 € d'indexation 2022 (TDM)
- Estimation de l'architecte APS (+ 810 000 € > Architecte sous contrainte afin de rester dans l'enveloppe de 4,9 M€
- La tranche optionnelle n°1 (et donc son financement) devient obligatoire en juillet 2020 soit + 380 000 € à intégrer
- Ouverture des enveloppes / appel d'offres...

Convention AAMTDM / Etat-ministère des Armées-ESID :

Le président rappelle que le montant de la participation « privée » a été arrêté à 3 992 000 € (Cf. convention en annexe) alors que le coût du périmètre considéré a été revu à la hausse après ouverture des enveloppes.

Un zoom sur les différents coûts, montre que

- la TF présente un surcoût de 1 192 000 € qui a été pris en compte par l'EMAT.
- la tranche optionnelle 1 fait apparaître un moindre coût de 188 000 €.
- les tranches optionnelles 2 et 3 ressortent à 73 000 € au lieu de 183 000 € soit un moindre coût de 110 000 €.

La convention précise que l'association bénéficie de toutes les économies réalisées. Compte tenu de ces éléments, il a été décidé de réaliser et donc financer la totalité des travaux.

Il y a un an, il manquait 510 000 € hors périmètre tranches optionnelles 1, 2 et 3 pour un montant de 563 000 €.

Cette année, compte tenu des 250 000 € effectivement acquis par le mécénat, de l'emprunt potentiellement porté de 600 à 900 000 € et du soutien que Fréjus pourrait reconduire en 2021, **il ne resterait que 98 000 € à conquérir pour financer tous les travaux.**

Intervention du lieutenant-colonel Sylvain CLAUTIAUX, secrétaire général de la FNAOM

La Fédération Nationale des Anciens de l'Outre-mer et l'AAMTDM sont partenaires de longue date :

- Lié par la mémoire, la FNAOM travaille au profit de la mémoire des Troupes de Marine et de la famille,
- Lié par un pacte financier avec la carte du marsouin et bigor. La Fédération, reconnue d'utilité publique depuis 1929, permet de défiscaliser.

La Fédération reste très attentive à la réussite du projet d'extension.

La carte du marsouin/bigor a permis de récolter 84 000 € au profit du musée en 2020.

La collecte des fonds au travers du mécénat, l'une des missions de la Fédération, comprend 2 volets : le mécénat d'entreprise, qui n'a pas fonctionné, et le mécénat d'associations, qui a été plus favorable.

La famille des Troupes de Marine a également un deuxième musée, la maison de la dernière cartouche, qui doit être remis à niveau. C'est le CNT qui en est gestionnaire. L'évaluation du coût de travaux est d'environ 350 000 €.

A partir de 2021, les fonds collectés au compte Extension, lequel a vocation à disparaître, seront reversés périodiquement à l'association afin qu'elle puisse avoir une meilleure visibilité. La FNAOM continuera d'assurer le recueil des dons et l'édition des revenus fiscaux.

2.2-Présentation d'éventuelles motions...(Vote(s))

Après avoir

- expliqué pourquoi les travaux de la tranche optionnelle et donc son financement pour un montant de 380 000 € devait être réalisé dans le même temps que la tranche ferme,

- présenté la situation financière, les perspectives et les capacités d'épargne de l'association (jusque 90 000 € / an après fonctionnement courant),
 - exposé la solution qui pourrait consister au recours d'un emprunt de 900 000 € sur 15 ans au lieu de celui qui a été envisagé en 2020, à savoir 600 000 € sur 10 ans, simulations à l'appui,
- le colonel (H) DUTARTRE présente la motion suivante qui est soutenue par l'ensemble des participants.

Motion

Compte tenu de la situation financière que le président de l'AAMTDM a exposé au sujet du financement des travaux d'extension-modernisation du musée des Troupes de marine, **il est demandé aux membres de l'association de bien vouloir donner leur accord pour que les Amis du musée des TDM empruntent 900 000 € / 15 ans au lieu de 600 000 € / 10 ans**

Vote

La motion est approuvée à l'unanimité.

2.3-Plan d'action 2021 -2022

- Rembourser l'emprunt
- Soutenir le Conservateur
- Préparer le redéploiement

S'impliquer dans différents groupes de travail, Soutenir financièrement le redéploiement (supports médias, graphismes) Communiquer sur l'avancement des travaux, Adapter le visio-guide, Concevoir la future boutique et son fonctionnement.

- Refondre le site aamtdm.net ...

2.4- Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement 2020 (vote) Cf. annexe 4

Provisionner entre 65 000 € si la quote-part des cotisations à la CDMB consentie à l'AAMTDM atteint 75 000 € et 80 000 € si la quote-part des cotisations à la CDMB consentie à l'AAMTDM atteint 90 000 €.

Musée fermé > Boutique fermée > Budget révisé à la baisse.

Remarque :

Un budget **équilibré**. Une **épargne** d'au moins **68 000 €** (Emprunt).

La totalité des cotisations directes est, ou bien épargnée, ou bien consacrée à l'enrichissement et la conservation des collections.

Vote

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.

2.5-Renouvellement du conseil d'administration

Cette année 6 membres du conseil arrivent au terme de leur mandat. Le CBA Pierre SEGUI est volontaire pour entrer au CA et prendre le poste de secrétaire général.

A la question « **Êtes-vous d'accord pour le renouvellement des mandats**

- du colonel Jean-Pierre DUTARTRE,
- de madame Brigitte SABATTINI,
- de l'Adjudant-chef Didier TRIPET,
- du lieutenant-colonel Claude RIZZOTO,
- du colonel Pierre HEINZELMEIER,
- de monsieur Stéphane CHANUDAUD,
- et à l'élection du CBA Pierre SEGUI ?»,

L'assemblée répond **oui** à l'unanimité.

2.6- Questions diverses

Sans objet.

2.7- Conclusions

Le président salue la présence des élus et des adhérents qui ont fait le déplacement et les remercie une nouvelle fois.

Le président déclare l'assemblée générale close et donne rendez-vous le samedi 29 janvier 2022.

Le colonel (H) DUTARTRE Jean Pierre,
Président de l'AAMTDM.



L'adjudant-chef (er) TRIPET Didier,
Trésorier de l'AAMTDM.



Annexe 1 : In Memoriam

Hommage aux adhérents et adhérentes décédés en 2020

COLONEL (ER)	Michel	BANON	AAMTDM
COLONEL (ER)	Edmond	BARBARAS	AAMTDM
ADJUDANT	Pierre	BARDIN	CDM
ADJUDANT-CHEF (ER)	Jean Pierre	BARREAU	AAMTDM
SERGEANT-CHEF	David	BAYARD	CDM
MONSIEUR	André	BERTRAND	CDM
COLONEL (H)	Jean-Paul	BITZBERGER	CDM
MARSOUIN 1ere classe(ctg)	Jean	BOHNERT	CDM
ADJUDANT-CHEF (er)	Jacques	BONALDI	CDM
COLONEL (ER)	Michel	BOURGOIS	AAMTDM
CAPORAL-CHEF (Ctg)	Daniel	CHARLEMAIGNE	CDM
MONSIEUR	Pierre	CHATIN	CDM
GENERAL (2S)	Emmanuel	DAUFRESNE	CDM
MARSOUIN 1ere classe(er)	Louis	DEGREZ	CDM
CAPORAL-CHEF (er)	Michel	DUBREUIL	CDM
ADJUDANT (er)	Jean	FALL	AAMTDM
MAJOR (er)	Vincent	GARUFI	CDM
COLONEL	Raymond	GETTO	CDM
CHEF DE BATAILLON (ER)	Jacques	GUERIN	AAMTDM
MONSIEUR	Joseph	JACQUELIN	CDM
ADJUDANT-CHEF (er)	Jean-Hugues	JOUSSET	CDM
LIEUTENANT-COLONEL	Regis	LACROIX	CDM
CHEF DE BATAILLON(H)	Fernand	LAFFORGUE	CDM
CAPORAL-CHEF(er)	Jacques	LAJOIE	CDM
COLONEL (ER)	Albert	LE GOFF	AAMTDM
CAPORAL-CHEF (er)	Christophe	MARQUAILLE	CDM
CHEF DE BATAILLON (ER)	Louis	MEDIGUE	CDM
SERGEANT (er)	Christian	MONIER	CDM
GENERAL DE DIVISION (2S)	Jean-Charles	MOUSCARDES	CDM
MONSIEUR	Daniel	NEIROUREIRE	CDM
GENERAL CORPS ARMEE (2S)	Michel	NOEL DU PAYRAT	CDM
Caporal-chef	alphonse	NUUPURE	CDM
ADJUDANT-CHEF (er)	Jacques	PARILLAUD	CDM
GENERAL (2S)	Jacques	PELLERIN	CDM
GENERAL (2S)	Pierre	PIRSON	CDM
COLONEL (ER)	Jacques	RICHARD	AAMTDM
COLONEL (er)	Maurice	RIVES	CDM
COLONEL (ER)	Philippe	ROBERT	AAMTDM
CAPITAINE	Christophe	TROUCHON	CDM
LIEUTENANT (er)	Pierre	VEYRIER	CDM
LIEUTENANT-COLONEL (ER)	Raymond André	VINCENT	AAMTDM

Annexe 2 – Recettes 2020

Poste PRODUITS		CODE ANALYTIQUE	PREVISIONS	REALISATIONS	BALANCE
70	Ventes de produits finis, prestation de services		8 000,00 €	12 666,20 €	4 666,20 €
7070	Marchandises Boutique	BOUT	8 000,00 €	12 666,20 €	
74	Subvention d'exploitation		5 000,00 €	6 000,00 €	1 000,00 €
7400	Communes (Fréjus et Saint-Raphaël)	SUB.FONCT. COM	5 000,00 €	6 000,00 €	
75	Autres produits de gestion courante		37 000,00 €	80 938,36 €	43 938,36 €
7560	Cotisations adhérents CMB (1/3)	CMB-AOB	25 000,00 €	28 009,00 €	
7561	Cotisations adhérents directs	COTIS-ADH	7 000,00 €	7 133,98 €	
7540	Dons et mécénat hors GC	DON	5 000,00 €	45 795,38 €	
76	Produits financiers		0,00 €	396,30 €	396,30 €
7600	Livret A	CE	0,00 €	396,30 €	
78	Reprise sur amortissement et provisions		50 000,00 €	121 019,00 €	71 019,00 €
780	Extension du Musée (2/3 de la CMB)	PRO.EXTEN	50 000,00 €	56 019,00 €	
781	SUB. INVESTIS ville de Fréjus	SUB-INVEST		35 000,00 €	
784	SUB. INVESTIS ville de Saint-Raphaël	SUB-INVEST		30 000,00 €	
TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM			100 000,00 €	221 019,86 €	121 019,86 €

Annexe 2 – Dépenses 2020

Poste CHARGES		Code Analytique	PREVISIONS	REALISATIONS	Balance
60	Achats		6 000,00 €	8 054,50 €	-2 054,50 €
6071	Marchandises Boutique (AAMTDM)	BOUT	5 000,00 €	7 476,50 €	
6072	Prestations de services (Entretien informatique)	FRAIS FONCT	1 000,00 €	578,00 €	
61	Services extérieurs		6 500,00 €	4 739,05 €	1 760,95 €
6161	Assurance (Bureau-CHETOM-Boutique)	ALLIANZ	1 800,00 €	1 049,59 €	
6181	Documentation (abonnements - Musée)	FRAIS FONCT	200,00 €	0,00 €	
61811	Publication bulletin n° 37 + COMMUNICATION	BULLETIN	3 600,00 €	3 283,98 €	
61812	Visio guide (Musée)	VISIO	500,00 €	340,00 €	
61813	Entretien et réparation (AAMTDM et Musée)	FRAIS FONCT	400,00 €	65,48 €	
62	Autres services extérieurs		9 500,00 €	7 675,96 €	1 824,04 €
625100	Protocole Président de l'AAMTDM	PROTO-PDT	300,00 €	474,90 €	
62510	Frais de Déplacements AAMTDM	DT-AAMTDM	1 000,00 €	355,20 €	
62511	Frais Conférenciers (Hébergement et Transport)	DT-CONF	1 100,00 €	204,00 €	
62513	Réception (Repas, Conférences...)	RECEPT	500,00 €	249,80 €	
6251	Protocole Conservateur du Musée des TDM Musée	PROTO-CONS	300,00 €	236,00 €	
62573	Divers (menues dépenses AAMTDM-Musée)	FRAIS FONCT	500,00 €	489,64 €	
625731	Fournitures de bureau AAMTDM	FRAIS FONCT	1 300,00 €	1 337,18 €	
6261	Affranchissement (AAMTDM et Musée)	AFFRANCH	1 600,00 €	1 739,73 €	
62621	Frais bancaires CCP	CCP	600,00 €	492,97 €	
6262	Frais bancaires CE	C.E	600,00 €	675,65 €	
6264	Visio guide et internet (AAMTDM et Musée)	TEL	2 000,00 €	1 420,89 €	
64	Charge de personnel	Code analytique	10 000,00 €	8 843,40 €	1 156,60 €
6411	Rémunération	SALAIRE	6 000,00 €	6 493,80 €	
6451	Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite, AIST)	URSSAF	4 000,00 €	2 349,60 € *	
65	Autres charges de gestion courante		6 000,00 €	3 078,85 €	2 921,15 €
6501	Enrichissement des collections (Musée)	MUSEE TDM	1 500,00 €	1 244,99 €	
6502	Activités culturelles 150° BAZEILLES	MUSEE TDM	2 500,00 €	100,00 €	
6503	Conservation des œuvres	MUSEE TDM	2 000,00 €	1 733,86 €	
68	Dotations aux amortissement, provisions- engagements		12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
6800	Provision extension Musée AAMTDM	PROV.EXTEN. AAMTDM	12 000,00 €	Cf. RE...	
	Dotations aux amortissement, provisions- engagements		50 000,00 €	56 019,00 €	-6 019,00 €
6801	Provision extension Musée (2/3 de la CMB)	PROV.EXTEN.	50 000,00 €	56 019,00 € **	
6802	Provision Extension (Transfert)	PROV.EXTEN.		0,00 €	
TOTAL CHARGES de l'AAMTDM			100 000,00 €	88 410,76 €	11 589,24 €

REMARQUES :

Ne prend pas en compte la dépense de 4.000,00€ relative à la publication des Actes du colloque de l'EMSOME sur l'interculturalité pour lesquels l'AAMTDM avait perçu 5 000 € du Ministère de la Culture en 2019. > incidence sur les avoirs.

* Le prélèvement des cotisations URSSAF a été stoppé (COVID 19, aide aux entreprises...)

** Le 4^e versement de la quote-part des cotisations indirectes (CDMB) a été **intégralement** viré au compte de l'AAMTDM (22 223 € au lieu de 7 408 €). > incidence sur les avoirs AAMTDM et FNAOM

Annexe 3 – Rapport du Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2020 PRÉSENTE DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2021

Référence : NEP – 700. Norme d'exercice professionnel relative au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés (JO n° 174 du 29/07/07)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confié par votre association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le 22 janvier 2021, en présence de l'adjudant-chef (er) TRIPET Didier trésorier de l'association, j'ai procédé au contrôle des comptes relatifs à l'exercice budgétaire.

L'ensemble des pièces comptables et de leurs justificatifs ont été mis à ma disposition et ont pu être contrôlés. Procédant par sondage, j'ai constaté la concordance entre les enregistrements des écritures sur le journal de trésorerie et les pièces comptables, ainsi que le respect rigoureux de la réglementation.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice

Le résultat comptable présente un solde positif, traduisant la bonne gestion financière du patrimoine de l'association.

Je propose donc que les comptes annuels de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine soient approuvés par l'Assemblée générale Ordinaire.

Fréjus, le 22 janvier 2021

Le commissaire colonel Honoraire CHAUSSEBOURG Gatien

Pièces jointes :

- Comptes de résultat 2020
- Bilans de l'association 2020



Annexe 4 – Budget prévisionnel 2021

RECETTES

Poste PRODUITS		PREVISIONS
70	Ventes de produits finis, prestation de services	4 000,00 €
7070	Boutique	4 000,00 €
	Prestations de services	0,00 €
7080	Produits activités annexes - (Réception)	0,00 €
74	Subvention d'exploitation	5 000,00 €
7400	Région-Département-Autres	0,00 €
7400	Communes (Fréjus, Saint-Raphaël...)	5 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	88 500,00 €
7560	Cotisations adhérents CDMB	78 000,00 €
7561	Cotisations adhérents directs	6 000,00 €
7540	Dons-Legs hors MAGINOT	4 500,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
7600	Livret A	0,00 €
78	Reprise sur amortissement et provisions	0,00 €
780	Extension du Musée	0,00 €
TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM		97 500,00 €



Musée fermé > Boutique fermée > Budget revu à la baisse

Annexe 4 – Budget prévisionnel 2021

DÉPENSES

Poste CHARGES		PREVISIONS
60	Achats	2 500,00 €
6071	Marchandises Boutique (AAMTDM)	2 000,00 €
6072	Prestations de services (achat de tablettes - Musée)	
6073	Autres fournitures (AAMTDM et Musée)	500,00 €
61	Services extérieurs	5 200,00 €
6161	Assurance (Bureau-CHEMOM-Boutique)	1 000,00 €
6181	Documentation (abonnements - Musée)	200,00 €
61811	Publicité, publication (bulletin AAMTDM)	3 000,00 €
61812	Visio-guide (Musée)	500,00 €
61813	Entretien et réparation (AAMTDM et Musée)	500,00 €
62	Autres services extérieurs	7 800,00 €
6251	Déplacements et visites protocoles (AAMTDM et Musée)	1 000,00 €
62511	Divers (Conférenciers-IBIS-TRSPT)	1 000,00 €
62513	Divers (Conférences-Réception)	500,00 €
62573	Divers (menues dépenses AAMTDM-Musée)	1 500,00 €
6261	Affranchissement (AAMTDM et Musée)	1 600,00 €
6262	Frais bancaires CE	600,00 €
62621	Frais bancaires CCP	600,00 €
6264	Téléphone et internet (AAMTDM et Musée)	1 000,00 €
64	Charge de personnel	11 500,00 €
6411	Rémunération	7 000,00 €
6451	Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite, AIST)	4 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00 €
6501	Enrichissement des collections (Musée)	500,00 €
6502	Exposition temporaire (Musée)	1 500,00 €
6503	Conservation (Musée)	500,00 €
68	Dotations aux amortissement, provisions-engagements	68 000,00 €
6802	Remboursement de l'emprunt	68 000,00 €
		0,00 €
TOTAL CHARGES de l'AAMTDM		97 500,00 €

Un budget équilibré. Une épargne prévisionnelle d'au moins 68 000 € (emprunt).